

---

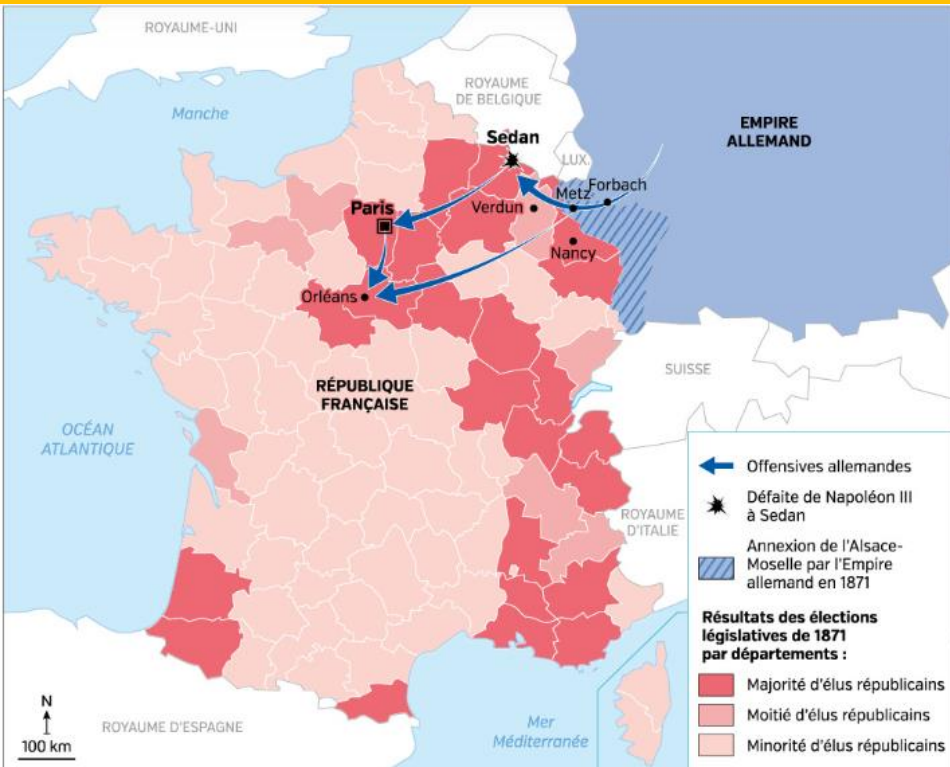
# **Dossier : Naissance de la IIIe République**

---

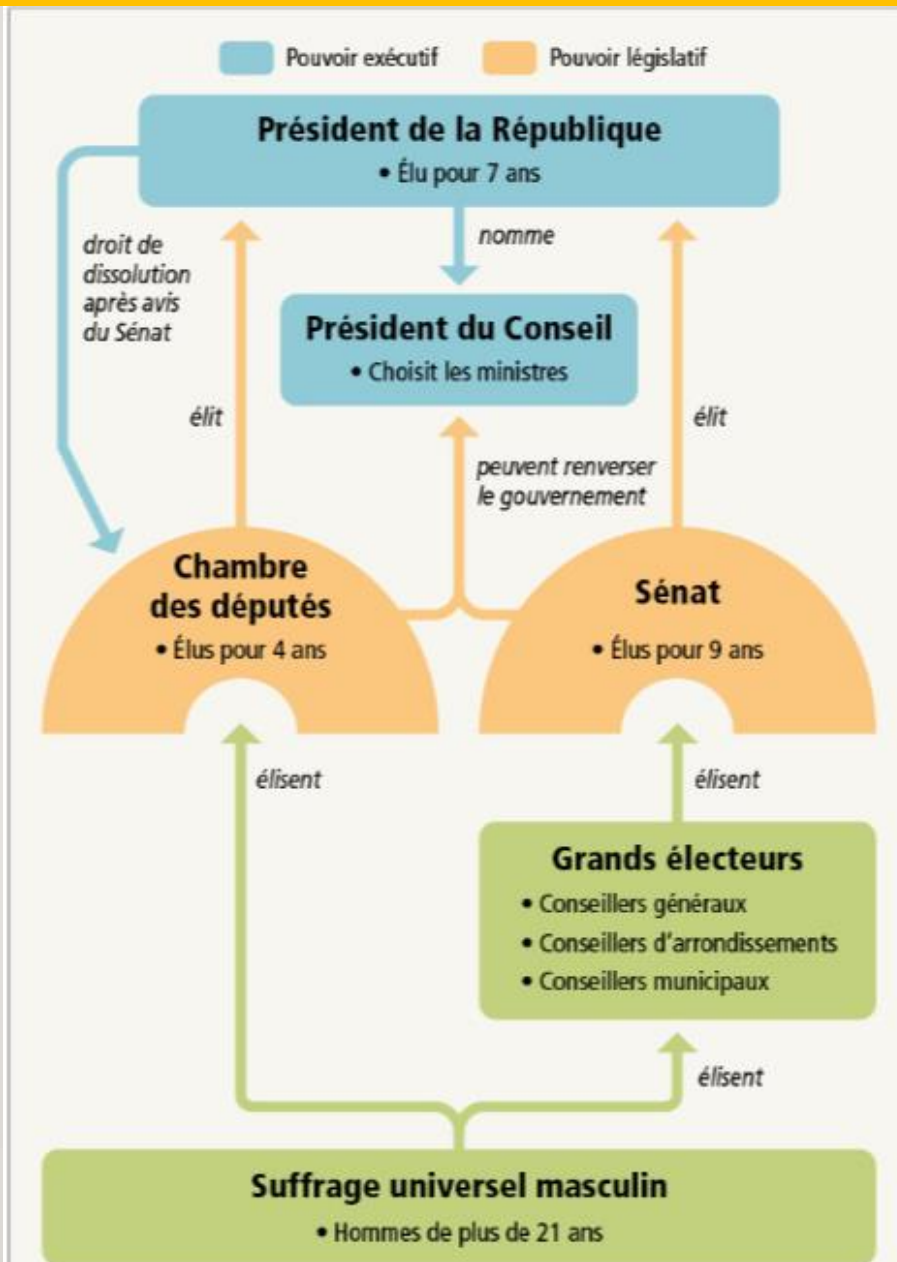
**PBQ : Comment la République parvient-elle à s'imposer progressivement ?**

# Etape 1 : Se repérer dans le temps

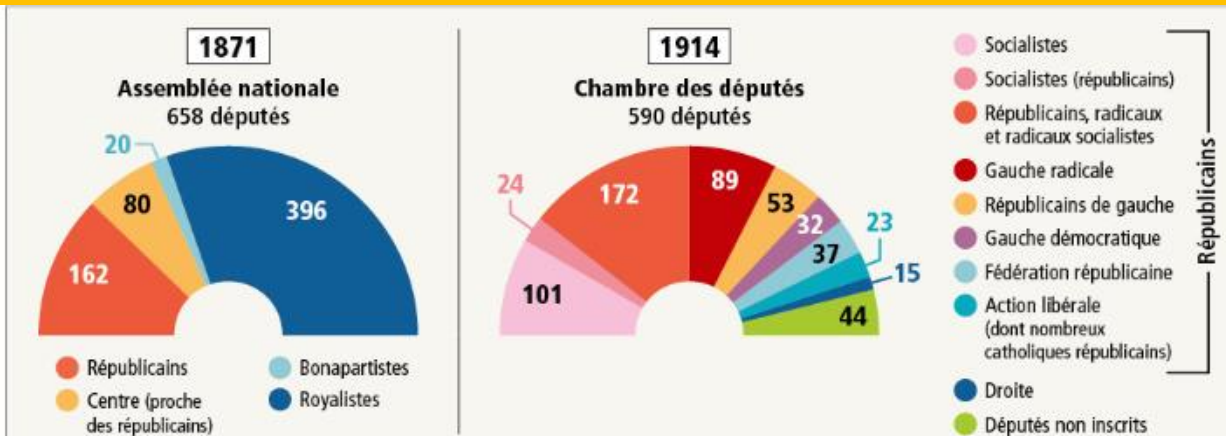
## Document 1 : Les débuts difficiles de la IIIe République



## Document 3 : Les institutions de la IIIe République



## Document 2 : Les résultats des élections législatives de 1871 et 1914



## Etape 2 : Analyser des documents

- 2 septembre 1870 • Défaite de Sedan : l'empereur Napoléon III est fait prisonnier.
- 4 septembre 1870 • Proclamation de la III<sup>e</sup> République.
- 28 janvier 1871 • Défaite française et signature de l'armistice.
- Février 1871 • Premières élections législatives. Triomphe des monarchistes.
- 18 mars au 28 mai 1871 • Commune de Paris.
- 1875 • Lois constitutionnelles.
- 1876 • Élections législatives avec la première victoire des républicains.
- 1879 • Élection présidentielle avec le premier président républicain élu : Jules Grévy.

“ La République a sauvé l'invasion de 1792, la République est proclamée. ”

Léon Gambetta, lors de la proclamation de la III<sup>e</sup> République, le 4 septembre 1870, devant la Chambre des députés.



### Document 1 : Défense de Paris (mai 1871)



La droite monarchiste au pouvoir veut récupérer les canons de Montmartre. C'est le début de la Commune de Paris.

Les communards se défendent et installent des barricades contre l'armée et le gouvernement.

### Document 2 : Quelques mesures de la Commune de Paris

Décret du 29 mars 1871 de la Commune : Art. 1<sup>er</sup>

Remise générale est faite aux locataires des termes<sup>1</sup> d'octobre 1870, janvier et avril 1871.

Décret du 3 avril 1871 de la Commune : Art. 1<sup>er</sup>

L'Église est séparée de l'État.

Commune de Paris, proclamation du IV<sup>e</sup> Arrondissement, 12 mai 1871

Écoles publiques et gratuites [...] Dès aujourd'hui, ces écoles seront exclusivement dirigées par des instituteurs et institutrices laïques.

<sup>1</sup>. Loyers.

## Document 3 : L'organisation des pouvoirs dans la III<sup>e</sup> République

**Article 1.** – Le pouvoir législatif s'exerce par deux assemblées : la Chambre des députés et le Sénat. La Chambre des députés est nommée par le suffrage universel [...].

**Article 2.** – Le président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages par le Sénat et par la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible.

**Article 3.** – Le président de la République a l'initiative des lois, concurremment avec les membres des deux chambres. Il promulgue les lois lorsqu'elles ont été votées par les deux chambres ; il en surveille et en assure l'exécution.

Constitution de 1875, III<sup>e</sup> République.

## Document 4 : L'installation progressive de la République



### BIOGRAPHIE

**Jules Grévy, président de la République de 1879 à 1887**

- Républicain convaincu (il a été commissaire de la République en 1848), il succède à Adolphe Thiers à la tête du parti républicain en 1877. Il est partisan d'un régime parlementaire apaisé et contre une république violente caractérisée par les révolutions.

- Il devient le troisième président de la III<sup>e</sup> République en 1879. Il est élu à la suite de la démission du président Mac Mahon qui avait le soutien des monarchistes.
- Sous ses deux mandats, des lois (comme les lois Ferry sur l'école) et des symboles sont adoptés afin de pérenniser le régime républicain et d'unir tous les Français. Cela se traduit par l'union autour des valeurs et symboles de la Révolution française (*La Marseillaise* devient l'hymne national en 1879, le 14 juillet la fête nationale en 1880) mais aussi par l'amnistie des communards en juillet 1880.

La République est proclamée, un gouvernement provisoire constitué. Triomphe aussi brusque qu'éphémère : quelques mois plus tard, alors que la défaite militaire est définitivement consommée, les élections donnent une large majorité aux forces monarchistes. Dans un sursaut à la fois patriotique et révolutionnaire, la Commune tente de résister à ces remises en ordre [...].

Installés au pouvoir, les républicains [...] sont en effet porteurs d'un programme révolutionnaire : pour eux, [...] la République n'est pas qu'un mode d'organisation politique ; elle est aussi un principe qui doit devenir la clé de l'organisation sociale et le ciment des valeurs nationales. Ainsi s'explique l'accent mis sur les réformes scolaires et sur la laïcité [...].

[Le 27 juin 1910 ...], Aristide Briand exprime le fond de sa pensée : « Vous n'êtes plus, républicains, un parti d'opposition, vous êtes le parti du pays. »

Arnaud-Dominique Houte,  
*Le Triomphe de la République*, Le Seuil, 2014.